

## LES ACTUS

EAU

# En Haute-Savoie, une piscine opte pour des filtres végétaux

Nouvelle alternative aux filtres à diatomée classiques, les filtres à cellulose végétale ont une empreinte écologique plus sobre. **Un centre nautique savoyard a choisi cette solution lors d'une récente rénovation.**

**C**ertains gestes écologiques se cachent parfois dans les détails. Une piscine municipale consomme énormément d'eau et d'énergie, mais pas seulement : son empreinte peut varier en fonction des filtres qu'elle emploie pour assurer sa propreté et maintenir son équilibre chimique. La Cité de l'eau, le centre nautique de la ville de Publier, entre Évian et Thonon (Haute-Savoie), a fait de la réduction de cette empreinte l'une des priorités de son plan de rénovation.

### Une filtration écologique ?

Traditionnellement, les filtres à diatomée sont les plus utilisés dans le domaine des piscines. Ils sont issus de l'extraction de sédiments siliceux riches en diatomite (ou terre de diatomée), une roche issue de la fossilisation des diatomées, des organismes composant la majeure partie du phytoplancton. Mais quoique ces filtres peuvent techniquement être considérés comme « géo-sourcés », ils ne sont pas neutres.

À l'inhalation, la cristallisation des terres de diatomée en poudre (souvent employées pour lutter contre des insectes nuisibles), pour leur transformation en filtre, peut entraîner des maladies pulmonaires. D'autres matériaux filtrants existent sur le marché, comme la zéolithe (roche volcanique), le charbon actif ou encore les billes de verre, mais aucun n'est particulièrement neutre des points de vue écologique ou sanitaire.

Les services des bassins savoyards ont ainsi voulu opter pour des filtres à base de fibres végétales, développées par Hydraco Process, une société parisienne spécialisée dans la vente de filtres pour piscine - accessoirement, il s'agit de la branche française de l'entreprise allemande Rettenmaier JRS. Les filtres en question sont fabriqués à partir de cellulose de bois broyé. Celle-ci est mécaniquement micronisée (c'est-à-dire rendue à l'état de poudre) avant d'être granulée à nouveau et conditionnée sous sa forme filtrante finale.



© Ville de Publier / Hydraco Process

Les nouveaux filtres végétaux se cachent à l'intérieur de ces enveloppes cylindriques, raccordées sous les bassins.

### Élément d'une rénovation plus large

Si les performances de ces filtres sont similaires à celles des filtres à diatomée traditionnels, « leur durée de vie est prolongée (...) jusqu'à deux fois, assure Hydraco Process, réduisant la fréquence de remplacement et, par conséquent, les coûts d'approvisionnement et d'exploitation ». De plus, « contrairement à la diatomée, ce matériau est classifié alimentaire, non cancérigène, et donc sans risque lors de la manipulation par les opérateurs. Sa nature biodégradable évite en outre l'accumulation de boues dans les stations d'épuration, permettant un rejet plus propre dans les cours d'eau ». À Publier, l'installation durant l'été 2023 de ces nouveaux filtres, pour traiter l'eau de quelque 10000 m<sup>2</sup> de bassins, s'est accompagnée d'une série de rénovations, dont le raccordement de pompes à des variateurs de vitesse « pour une filtration adaptée à la fréquentation des bassins » ou encore le calorifugeage du réseau d'eau de chauffage « pour réduire les déperditions de chaleur ». Conclusion ? « Après six mois d'exploitation à plein régime, nous consommons moins de matière filtrante, l'eau est très claire et les analyses sont bonnes, il n'y a que des avantages », atteste Stéphane Audran, le responsable technique du centre nautique. ●

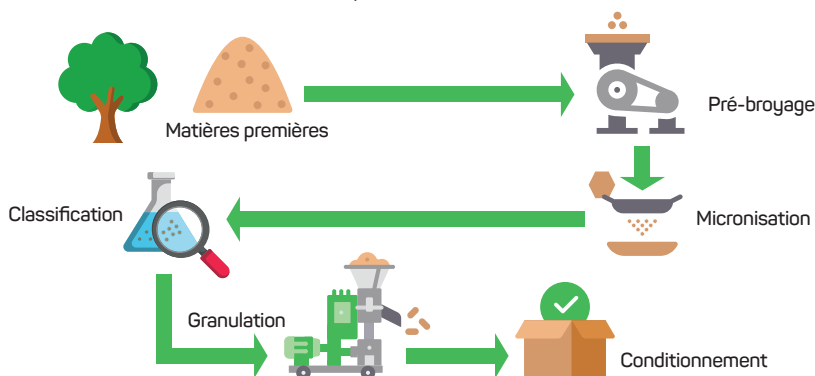


Ce matériau est classifié alimentaire, non cancérigène, et donc sans risque lors de la manipulation par les opérateurs



Hydraco Process

### FILTRES VÉGÉTAUX : QUEL PROCESS DE PRODUCTION ?



© Hydraco Process

— FÉLIX GOUTY